



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question écrite n° 92319

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la prise en charge des personnes dépendantes. Eu égard au vieillissement de la population, l'INSEE prévoit une augmentation de 50 % du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici à 2040. Aussi, il souhaiterait savoir comment le Gouvernement entend pérenniser le système actuel de prise en charge de la dépendance. Si le rôle des proches doit rester déterminant, il risque de ne pas suffire pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes, en raison notamment de l'évolution des modes de vie. En conséquence, il souhaiterait connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92319

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4134